

## >> EMPLOI SALARIE : DECLARATIONS D'EMBAUCHES

*Evolution des déclarations préalables à l'embauche*

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) relèvent d'une formalité d'intention de recrutement d'un salarié. Cette déclaration est faite auprès de l'URSSAF.

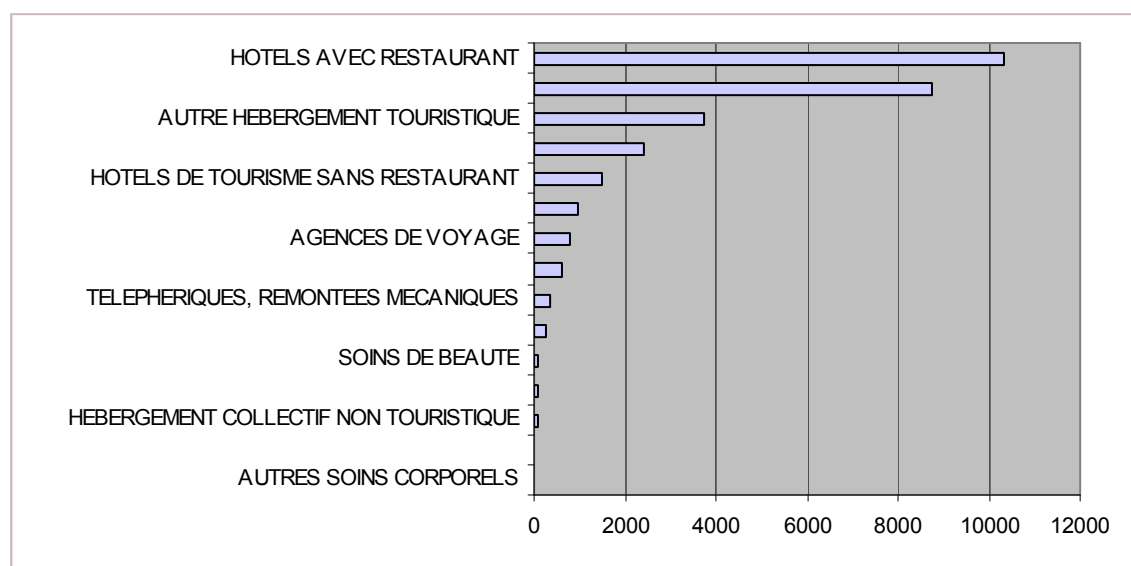
- En 2007, le nombre total de DPAE s'élève à 30 000 dossiers environ, soit une augmentation de 8% par rapport à 2006
- Le secteur de l'hôtellerie-restauration représente 76% des embauches.
- Les secteurs en plus forte progression : cafés, tabacs, soins de beauté, hôtels de tourisme sans restaurant, restauration rapide.
- Les mois de février, mars, juin, août et septembre enregistrent des hausses de plus de 10% par rapport à 2006.

Comparativement aux années antérieures, on note une évolution continue des déclarations d'embauche sur l'ensemble de l'année, notamment au cours des premier et troisième trimestres. Des prévisions plutôt bonnes pour l'avant-saison, mais une météo dégradée jusque fin juillet expliquent en partie ce constat.

- La Côte basque représente 65% des déclarations ; l'agglomération paloise 14%, soit une progression de 3% en un an. En termes d'évolution, c'est le Béarn qui progresse le plus, avec plus de 14% par rapport à 2006, représentant près de la moitié de l'augmentation totale des déclarations.

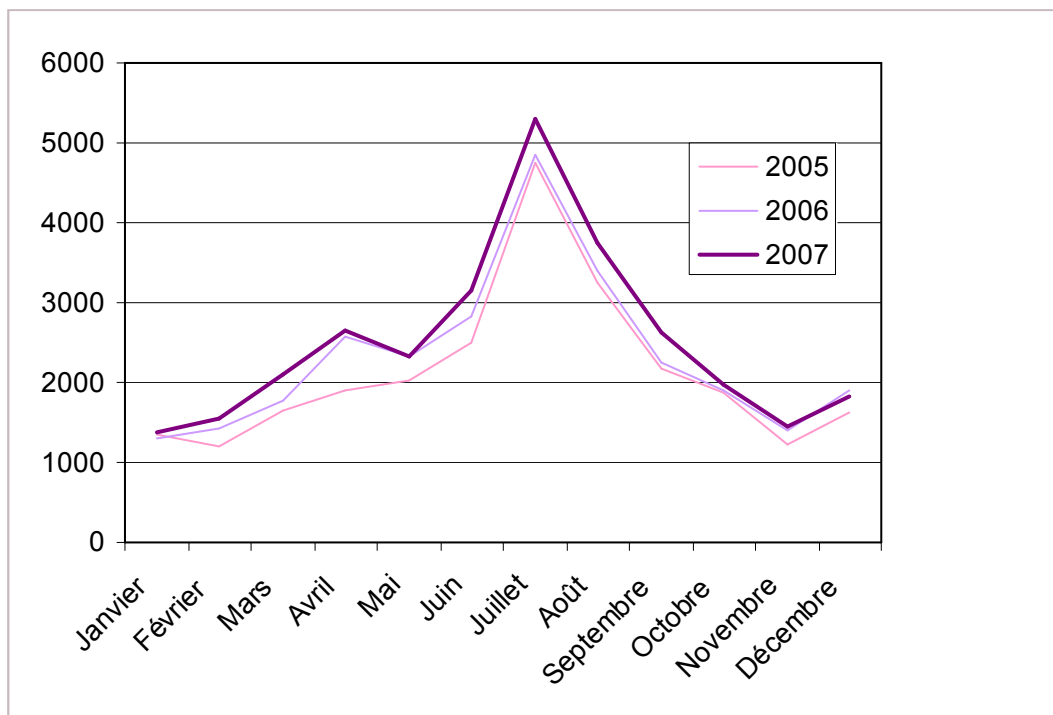
	2004	2005	2006	2007
Béarn	6072	6870	7453	8513
Côte basque	15092	16526	18324	19453
Pays basque intérieur	1657	2151	2103	2108
Total Pyrénées-Atlantiques	<b>22821</b>	<b>25547</b>	<b>27880</b>	<b>30074</b>

*Déclarations préalables à l'embauche par secteurs d'activités*

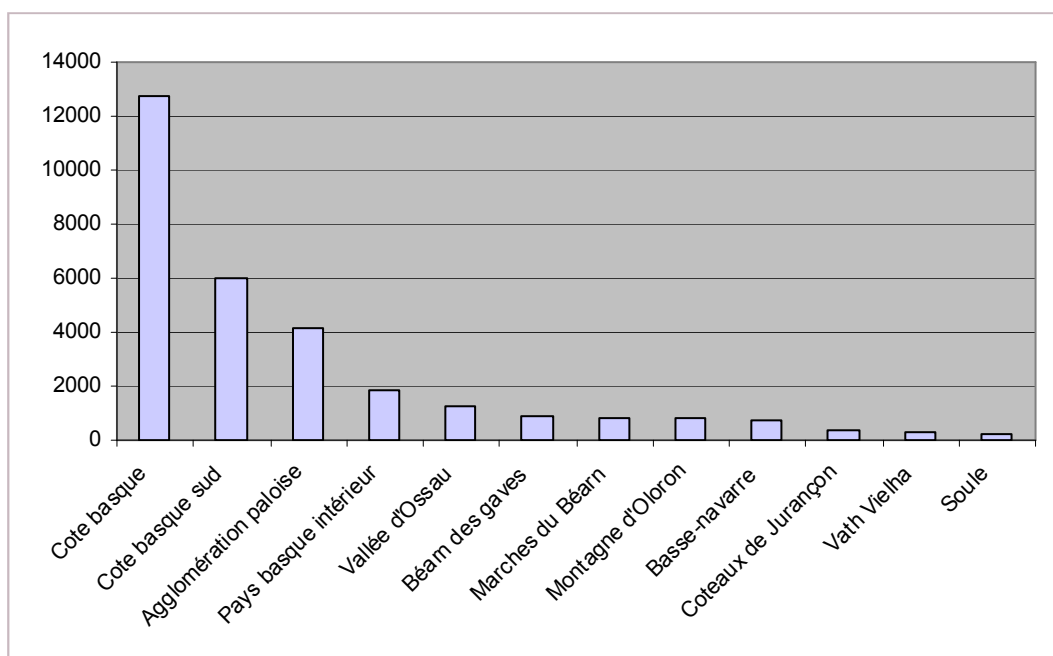


## >> EMPLOI SALARIE

Déclarations préalables à l'embauche par mois



Déclarations préalables à l'embauche par territoire



Votre contact au CDT :

Frédérique Martin - 05 59 46 52 40 - f.martin@tourisme64.com